



# COMMISSION DEPARTEMENTALE FOOT ENTREPRISE

PV 139 FE/27

Réunion du 18/04/2018

Présents : MM. NAUDET - PAGANT JM – BAILLY P

## COURRIERS

✓ E- mail de Municipaux Dijon : Pris note

## SPORTIVE

**LE TIRAGE DES ½ FINALES CHALLENGE C MEUNIER  
ET DE LA COUPE DU DISTRICT FOOT-ENTREPRISE AURA LIEU LE  
JEUDI 03 MAI à 18H30  
à SPORT COMM  
2 RUE DE L'ESCAUT à ST APPOLINAIRE.**

**La commission n'acceptera plus de report de match jusqu'à la fin de saison**

## FORFAIT

Match 19800063 D2 FE Municipaux Dijon 2- Take Us du 14 avril 2018

Forfait déclaré de Municipaux Dijon.

**En conséquence, la Commission donne match perdu par forfait à Municipaux Dijon 0 – 3 -1 point pour en reporter le bénéfice à Take Us.**

Amende 45€ à Municipaux Dijon.

## AG FOOT ENTREPRISE

**L'Assemblée générale des clubs de Foot-Entreprise de la saison 2017/2018 aura lieu le mercredi 13 juin 2018 à 18h30**

**La commission recherche un club pour accueillir cette assemblée. Merci de vos propositions.**

## FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE

Lorsque que vous rencontrerez un problème technique qui vous empêchera d'établir la F.M.I, vous devrez établir le rapport de « constat d'échec FMI » qui sera signé par les clubs et l'arbitre.

Ce dernier devra être joint avec la feuille de match papier pour le Lundi 8h00.

**En cas de non-respect ou de défaillance du club recevant, une amende forfaitaire de 36€ sera appliquée.**

**Match 19799553 D1 FE TEAM 2000 FC – Enseignants du 21/04/2018**

Retard de Transmission. (transmise le 17/04/2018 à 20h47)

Amende 10 € au club de TEAM 2000 FC.

**Match 20358944 CCO FE Ceat – FC des Bo' du 07/04/2018**

Non transmise de la FMI

Amende 10 € au club de CEAT.

La Commission demande au club de CEAT de transmettre la FMI.

*Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel départementale.  
Dans les conditions de forme et délai prévu à l'article 1.7 de l'annuaire District.*

**Prochaine Réunion de la Commission sur convocation.**

**Le Président : JP NAUDET**